

CONTRAT DE SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PRIVÉE (Version simplifiée)

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
PRÉAMBULE.....	7
0.00 INTERPRÉTATION	8
0.01 Terminologie.....	8
0.01.01 Activités.....	8
0.01.02 Apports.....	8
0.01.03 Certificat.....	8
0.01.04 COMMANDITAIRE.....	8
0.01.05 Contrat.....	8
0.01.06 Déclaration.....	8
0.01.07 Exercice Financier.....	9
0.01.08 Manquement.....	9
0.01.09 Part.....	9
0.01.10 Perte.....	9
0.01.11 Résolution Ordinaire.....	9
0.01.12 Résolution Spéciale.....	9
0.01.13 Société.....	10
0.02 Intégralité et primauté.....	10
0.03 Lois applicables.....	10
0.04 Non-conformité.....	10
0.04.01 Divisibilité.....	10
0.04.02 Disposition alternative.....	10
0.05 Généralités.....	10
0.05.01 Cumul.....	10
0.05.02 Non-renonciation.....	10
0.05.03 Délais.....	11
0.05.04 Normes comptables.....	11
1.00 CONSTITUTION DE LA SOCIÉTÉ.....	11
1.01 Constitution.....	11
1.01.01 Objectif.....	11
1.01.02 Apports.....	11
1.02 Déclaration d'immatriculation.....	11
1.02.01 Engagement.....	11
1.02.02 Contenu de la Déclaration.....	11
1.03 Déclaration de mise à jour annuelle.....	12
1.04 Capital de la Société.....	12
1.05 Souscription.....	12
1.06 Domicile.....	12

CONTRAT DE SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PRIVÉE (Version simplifiée)

2.00	RÉGIE DE LA SOCIÉTÉ.....	12
2.01	Gestion de la Société	12
2.02	Affaires bancaires.....	13
2.02.01	Comptes bancaires.....	13
2.02.02	Signataires autorisés	13
2.02.03	Utilisation des Apports monétaires.....	13
2.03	Livres et registres	13
2.03.01	Registre des Parts	13
2.03.02	Droits du détenteur inscrit.....	13
2.03.03	Livres	13
2.03.04	Accès	14
2.04	Compte en capital.....	14
2.05	Certificats de Parts	14
2.06	Partage des profits et pertes	14
2.06.01	Participation du COMMANDITÉ	14
a)	Dans les revenus.....	14
b)	Dans les pertes.....	14
2.06.02	Participation des COMMANDITAIRES	14
a)	Dans les revenus.....	15
b)	Dans les pertes.....	15
2.06.03	Calcul.....	15
a)	Aux fins comptables	15
b)	Aux fins fiscales	15
2.06.04	Distribution des profits	15
2.07	Déductions fiscales.....	16
2.08	Émission de Parts	16
3.00	ATTESTATIONS RÉCIPROQUES	16
3.01	Statut.....	16
3.02	Capacité	17
3.03	Effet obligatoire	17
4.00	ATTESTATIONS DU COMMANDITÉ.....	17
4.01	Ressources	17
5.00	ATTESTATIONS DES COMMANDITAIRES	17
5.01	Activités.....	17
6.00	OBLIGATIONS RÉCIPROQUES	17
6.01	Attestations	17
6.02	Indemnisation.....	18
6.02.01	Portée	18
6.02.02	Procédure	18
6.03	Exécution complète	18

CONTRAT DE SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PRIVÉE (Version simplifiée)

7.00	OBLIGATIONS DU COMMANDITÉ	18
7.01	Pouvoirs et devoirs	19
7.02	Dépenses	19
	7.02.01 Budget d'opérations.....	19
	7.02.02 Dépenses additionnelles.....	19
7.03	Reddition de comptes	19
7.04	Responsabilité	19
	7.04.01 Envers les tiers	19
	7.04.02 Envers les COMMANDITAIRES	19
7.05	Indemnisation des COMMANDITAIRES	19
7.06	Conflits d'intérêts	20
	7.06.01 Divulgateion.....	20
	7.06.02 Entreprises concurrentes	20
7.07	Devoir de diligence	20
7.08	Apports	20
8.00	OBLIGATIONS DES COMMANDITAIRES	20
8.01	Administration	20
8.02	Assemblées	21
	8.02.01 Assemblée annuelle.....	21
	8.02.02 Assemblée spéciale.....	21
	8.02.03 Lieu des assemblées.....	21
	8.02.04 Procuration	21
	a) Nomination d'un fondé de pouvoir.....	22
	b) Validité de la procuration.....	22
	c) Modèles.....	22
8.03	Convocation aux assemblées	23
8.04	Fonctionnement des assemblées.....	23
	8.04.01 Quorum	23
	8.04.02 Quorum non atteint.....	23
	8.04.03 Résolution Ordinaire.....	23
	8.04.04 Droit de vote.....	23
	8.04.05 Résolution Spéciale	23
	8.04.06 Dépôt des procurations	24
	8.04.07 Président.....	24
	8.04.08 Résolution écrite	24
8.05	Apports additionnels.....	24
8.06	Responsabilité limitée	24
	8.06.01 Restriction	24
	8.06.02 Perte de la responsabilité limitée	24
9.00	RETRAIT DE LA SOCIÉTÉ	25
9.01	Retrait du COMMANDITÉ	25
	9.01.01 Démission	25

CONTRAT DE SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PRIVÉE (Version simplifiée)

9.01.02	Destitution.....	25
	a) Assemblée	25
	b) Motif	25
9.01.03	Remplacement	25
9.01.04	Transition	26
	a) Amendement au Contrat	26
	b) Transfert des connaissances	26
9.01.05	Terminaison des droits.....	26
9.02	Départ d'un COMMANDITAIRE	26
9.02.01	Démission	26
	a) Droit.....	26
	b) Vente des Parts	26
	c) Limite au droit de vente	26
	d) Restriction au transfert.....	27
9.02.02	Retrait forcé.....	27
10.00	OFFRE D'ACHAT DE PARTS	27
10.01	Application.....	27
10.02	Validité de l'Offre	28
10.03	Avis d'acceptation et divulgation de l'Offre.....	28
10.04	Réponse de l'autre COMMANDITAIRE	28
	10.04.01 Avis d'intention.....	28
	10.04.02 Avis final.....	28
10.05	Amendement de l'Offre.....	29
11.00	DÉCÈS	29
11.01	Décès d'un COMMANDITÉ	29
	11.01.01 Avis de décès.....	29
	11.01.02 Absence de COMMANDITÉ.....	29
11.02	Décès d'un COMMANDITAIRE	29
	11.02.01 Effet.....	29
	11.02.02 Vente présumée	29
	11.02.03 Paiement.....	30
	a) Prix.....	30
	b) Montant d'assurance	30
	i) <u>Produit de l'assurance suffisant</u>	30
	ii) <u>Produit de l'assurance insuffisant</u>	30
	11.02.04 Deux décès	30
	11.02.05 Protection de la succession.....	30
	a) Part du bénéfice net distribuable	31
	b) Indemnisation	31
	c) Quittance	31
	d) Primauté	31
12.00	VALEUR DES PARTS	31

CONTRAT DE SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PRIVÉE (Version simplifiée)

12.01	Valeur initiale.....	31
12.02	Calcul.....	31
12.03	Évaluation de la valeur	32
12.04	Vente des Parts.....	32
12.05	Prohibition	32
12.06	Autorités fiscales	32
	12.06.01 Responsabilité	32
	12.06.02 Options.....	32
	12.06.03 Limites	33
13.00	FINANCEMENT	33
13.01	Souscription aux polices d'assurance-vie	33
	13.01.01 Souscription initiale	33
	13.01.02 Souscriptions supplémentaires	33
13.02	Devoirs des COMMANDITAIRES	33
	13.02.01 Paiement des primes	33
	13.02.02 Prohibition.....	34
	13.02.03 Protection supplémentaire	34
	13.02.04 Modification de la couverture	34
	13.02.05 Vente en cas de décès	34
	a) Perte du bénéfice d'assurance	34
	b) Propriété des sommes excédentaires.....	34
13.03	Vente d'un intérêt de propriété conjointe	34
13.04	Fin du Contrat	35
14.00	DISPOSITIONS PARTICULIÈRES	35
14.01	Cession	35
	14.01.01 Interdiction	35
	14.01.02 Inopposabilité.....	35
	14.01.03 Exception	35
14.02	Recours	35
	14.02.01 Choix	35
	14.02.02 Aucune restriction	36
15.00	DISPOSITIONS GÉNÉRALES	36
15.01	Avis	36
15.02	Résolution des différends.....	36
	15.02.01 Avis écrit.....	36
	15.02.02 Médiation	36
	15.02.03 Arbitrage	36
15.03	Élection de for.....	37
15.04	Modification au Contrat.....	37
15.05	Non-renonciation.....	37
16.00	FIN DU CONTRAT	37

CONTRAT DE SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PRIVÉE (Version simplifiée)

16.01	Sans préavis	37
16.01.01	Événements	37
16.01.02	Exceptions	38
16.02	Liquidation de la Société	38
16.02.01	Liquidateur	38
16.02.02	Fonctions.....	38
	a) Liquidation et distribution.....	38
	b) Pouvoirs	38
16.02.03	Rémunération	39
16.02.04	Obligations du liquidateur.....	39
17.00	ENTRÉE EN VIGUEUR.....	39
18.00	DURÉE.....	39
18.01	Initiale.....	39
18.02	Renouvelée.....	40
18.03	Survie.....	40
19.00	PORTÉE	40

LISTE DES ANNEXES

	PAGE
ANNEXE 1.01.02 – LISTE DES APPORTS	42
ANNEXE 1.05 – SOUSCRIPTION DE PARTS.....	43
ANNEXE 12.01 – VALEUR INITIALE DES PARTS.....	44
ANNEXE 12.02 – VALEUR DES PARTS.....	44
ANNEXE 13.01.01 – POLICES D’ASSURANCE-VIE.....	44

○ ○ ○ ○ ○

CONTRAT DE SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PRIVÉE (Version simplifiée)

CONTRAT DE SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PRIVÉE (ci-après le « **Contrat** »), intervenu à, province de, Canada.

ENTRE (*nom de la personne physique*), (*occupation*), domicilié(e) et résidant au (*numéro civique et nom de la rue*), à (*nom de la ville*), province de (*nom de la province*), (*code postal*) (ci-après le « **COMMANDITÉ** »),

ET V1 (*nom de la personne physique*), (*occupation*), domicilié(e) et résidant au (*numéro civique et nom de la rue*), à (*nom de la ville*), province de (*nom de la province*), (*code postal*),

OU

V2 (*nom de la personne morale*), personne morale dûment constituée selon la Loi (*nom de la loi sous laquelle la société par actions a été constituée*), ayant sa principale place d'affaires au (*numéro civique et nom de la rue*), à (*nom de la ville*), province de (*nom de la province*), (*code postal*) (ci-après le « **COMMANDITAIRE 1** »),

ET (*identifier tous les autres commanditaires en utilisant V1 ou V2 ci-dessus*); (ci-après « **COMMANDITAIRE 2** », et tous les commanditaires collectivement appelés les « **COMMANDITAIRES** »),

(ci-après collectivement les « **PARTIES** »).

PRÉAMBULE

LES PARTIES DÉCLARENT CE QUI SUIT:

- A) Les PARTIES ont convenu d'unir leurs ressources dans le but de (*décrire les activités envisagées, à l'origine de l'intention de former la société en commandite*);
- B) Les COMMANDITAIRES désirent limiter les risques de l'exercice des activités à leurs apports;
- C) Le COMMANDITÉ désire administrer les activités et en conséquence, être responsable des dettes et obligations s'y rapportant;

COMMANDITÉ	COMMANDITAIRE 1	COMMANDITAIRE 2

CONTRAT DE SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PRIVÉE (Version simplifiée)

D) À cette fin, les PARTIES jugent préférable et dans leur intérêt respectif de se constituer en société en commandite, conformément aux dispositions du Code civil du Québec.

À CES FINS, LES PARTIES CONVIENNENT CE QUI SUIT :

0.00 INTERPRÉTATION

0.01 Terminologie

À moins d'indication contraire dans le texte, les mots et expressions commençant par une majuscule dans ce contrat s'interprètent comme suit :

0.01.01 Activités

signifie, à l'égard du COMMANDITÉ et donc de la Société, (*description des principales activités commerciales*);

0.01.02 Apports

désigne le total des apports des COMMANDITAIRES à la Société;

0.01.03 Certificat

désigne le certificat indiquant le nombre de Parts que son titulaire possède;

0.01.04 COMMANDITAIRE

désigne le COMMANDITAIRE 1 et le COMMANDITAIRE 2, et toute autre personne qui devient partie au Contrat à titre de commanditaire, sur acceptation par le COMMANDITÉ;

0.01.05 Contrat

signifie le présent contrat incluant le préambule et ses annexes, toute documentation accessoire ou subordonnée à celui-ci, ainsi que toutes les modifications qui peuvent lui être apportées à l'occasion par les PARTIES, conformément à l'article 15.04 du Contrat;

0.01.06 Déclaration

désigne la déclaration d'immatriculation de la Société, requise conformément à l'article 21 de la *Loi sur la publicité légale des entreprises*, RLRQ c P-44.1 et à l'article 2189 du Code civil du Québec;

COMMANDITÉ	COMMANDITAIRE 1	COMMANDITAIRE 2